

Publié le 6 juillet 2014.
Dernière modification : 16 février 2025.
www.entreprises-coloniales.fr

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE HUI BON HOA, Saïgon création d'une riche famille chinoise

Société anonyme, 1925.

Voir :

- « [Ogliastro, Hui-Bon-Hoa et Cie](#) » : gérance d'une douzaine de monts-de-piété cochinchinois.
- « [SCAMA](#), Saïgon, concessionnaire Ford ».

Patron de plusieurs monts-de-piété, Hui-Bon-Hoa se lança dans l'immobilier après avoir vu le plan du nouveau centre de Saïgon

<http://www.opusmang.com/vietnam/index.php?topic=71.0>



Un aperçu du royaume des Hui Bon Hoa : des résidences éparpillées dans une végétation luxuriante en plein cœur de Saïgon. À ce jour, il ne reste que quelques maisons, le parc ayant été grignoté.

ENFIN !
(*L'Écho annamite*, 2 décembre 1920)

Allons-nous avoir dans la personne de M. le conseiller colonial Trãn-trinh-Trach, un émule de M. Bach-thài-Buoi, le grand armateur du Tonkin ? On sait dans quelles conditions celui-ci engagea avec ses concurrents Chinois une lutte acharnée qui tourna à son avantage, grâce à sa ténacité et à son expérience des affaires, secondées par une intelligence peu commune.

Les Cochinchinois déploraient qu'aucun Bach-thài-Buoi ne se révélât parmi eux pour les aider à se délivrer de l'emprise chinoise. Certains faits que nous sommes heureux d'enregistrer nous permettent d'espérer que M. Trãn-trinh-Trach est de taille à assumer ce rôle de tout premier plan. De même qu'il avait suffi à M. Buoi de venir à Saïgon pour enlever haut la main aux Chinois, qui s'étaient, comme toujours, entendus comme larrons en foire pour offrir un prix dérisoire, l'avis *Manche* vendu aux enchères publiques, de même M. Trach n'a eu qu'à se mettre sur les rangs pour disputer victorieusement à M. Huy-tang Hoa, le grand propriétaire d'immeubles de Saïgon, quatre lots de maisons et de compartiments à étage sis rues Bourses, Taberd et La-Grandière moyennant la coquette somme de 75 000 piastres environ.

C'est le premier échec essayé en pareil cas par le richissime Chinois, qui n'a jamais eu jusqu'ici de compétiteurs à sa taille.

Nous avons appris d'autre part, il y a quelque temps, que M. Trach avait promis de prêter un large concours financier à la fondation du grand établissement d'enseignement privé dont nous avons entretenu nos lecteurs.

On se rappelle que la même personnalité a également pris l'initiative d'un congrès agricole d'où devait sortir la fédération des syndicats agricoles de la Cochinchine. Des circonstances indépendantes de sa volonté l'ont seules empêché de donner suite à son projet. Nous croyons savoir que ce n'est que partie remise.

COCHINCHINE

(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 20 juillet 1926)

La contribution volontaire ne marche pas très bien en Indochine, quoiqu'elle y suscite un mouvement incomparablement plus large qu'en France.

On a eu tort de l'ouvrir en francs, et non en piastres. M. Varenne s'inscrivit pour 10.000 francs ; après lui, M. Le Fol ne put décemment s'inscrire pour plus de 4.000 et à ce taux les simples particuliers s'inscrivirent, par modestie, pour des sommes allant de 500 à 100 francs et les souscriptions de 100 francs sont la très grande majorité.

Il faut noter, parmi les souscriptions les plus importantes, celles de la famille Hui-Bon-Hoa (200.000), MM. Eugène Ville (10.000), A. Bec (8.000), A. Soulet (5.000), Émile Bainier (25.000), Fenouillet, brigadier des douanes (2.000), Nguyen duy Hinh (5.000), Truong van So (4.000), Truong nghoc Nhien (2.000), Martin, receveur des douanes (2.000), Ty con Cuong (3.000), Huy dinh Khiem (4.000), Quach v Dau (4.000).

L'Amicale des Anciens Combattants s'est inscrite pour 40.000 francs ; M. Garriguenc pour 10.000 francs.

Notre confrère l'*Impartial*, se basant sur l'étude publiée par nous le 5 mai dernier sui « les caisses de réserve indochinoises », suggère que le gouvernement verse à la contribution volontaire le portefeuille des caisses de réserve, qui n'est plus d'aucune utilité. L'idée est à retenir.

Les vols quotidiens

(*L'Écho annamite*, 8 février 1927)

Plaintes ont été déposées par :
M. Hui bon Hoa, 97, rue d'Alsace-Lorraine, contre inconnu, pour vol avec effraction
de six mètres carrés de vitraux, valant 1.000 \$ 00.

Une réunion mouvementée du conseil municipal de Saïgon
(*L'Écho annamite*, 29 février 1928)

[...] En ce qui concerne les maisons de tolérance, il a été décidé d'aménager un
terrain de M. Hui-bon-Hoa, pour y installer la future « république close ». [...]

COCHINCHINE

(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 5 février 1932)

Le 18 décembre, à la requête de M. Hui Bon Hoa, on a mis en vente le matériel de
l'[Hôtel Majestic](#) (mise à prix : 20.000 p.) et celui du [Grand Hôtel](#) mise à prix : 15.000 p.),
appartenant à la Société du Grand Hôtel de Saïgon.

COCHINCHINE

(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 5 mars 1932)

Le 18 décembre, sur requête de M. Hui Bon Hoa, on a mis. aux enchères à Saïgon le
fonds de commerce et le mobilier de l'hôtel Majestic que M. Hui Bon Hoa acheta
37.000 piastres. Il paya 5.500 piastres le mobilier de l'annexe et 18.000 piastres le
mobilier du Grand Hôtel, au total 60.000 piastres.

Le fonds de commerce du Grand Hôtel n'a pas trouvé preneur. MM. Lamorte et
Franchini ont participé aux enchères, mais seulement pour le mobilier du Majestic.

M. Lamorte a réclamé la faillite de M. de Lachevrotière pour non-paiement de
62.000 piastres, somme restant à verser sur le mobilier de l'Hôtel Majestic. Il a été
débouté de sa demande, M. de Lachevrotière n'étant pas commerçant et ayant agi au
nom de la société du Grand Hôtel.

COCHINCHINE

(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 5 mai 1932)

M. Hui Bon Hoa va démolir l'immeuble du Saïgon-Palace, boulevard Charner, et a
offert à M. Luciani l'immeuble du Grand-Hôtel où, désormais, le Saïgon-Palace est
transféré.

Les métamorphoses de Chavigny [de Lachevrotière]
par Camille DÉVILAR
(*Le Figaro*, 23 septembre 1932)

IV

[...] Un Chinois, M. Hui-Bon-Hoa, avait fait construire le splendide hôtel « Majestic » [à Saïgon] dont M. de Lachevrotière sollicitait et obtenait la location au prix de 11.000 piastres par mois, je crois. Il en confiait aussitôt l'ameublement et la décoration à une entreprise renommée, la firme Lamorte, dont les devis allaient atteindre environ 200.000 piastres, soit deux millions de francs, pour ce seul hôtel. Mais louer, commander, c'est une chose. Payer en est une autre. [...]

Les métamorphoses de Chavigny
par Camille DEVILAR
(*Le Figaro*, 25 septembre 1932)

V

[...] Le 18 décembre 1931, à la requête et aux diligences de M. Hui-Bon-Hoa, créancier poursuivant, le fonds de commerce et le mobilier de l'hôtel « Majestic » étaient mis en vente et adjugés à M. Hui-Bon-Hoa pour le prix de 37.000 piastres (évaluation Lachevrotière 400.000 piastres. Il voit grand). M. Hui-Bon-Hoa eut pour 18.000 piastres le mobilier du Grand-Hôtel (évaluation Lachevrotière 50.000 piastres). [...]

L'INDOCHINE IMMOBILIÈRE
(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 5 février 1933)

COCHINCHINE

Saïgon, 12 janvier, étude Petin, Gonon, Zevaco, saisie de la société immobilière Hui Bon Hoa sur la succession Sam Khanh : 754 m² avec 8 compartiments à Cholon, bd Bonheure et rue Marchaise, m. à p. 10.000 piastres.

Publicité sur Guide pratique Saïgon, J. Aspar, 1934, p. 108

D'imposantes obsèques ont été faites à M. Hui-Bon-Hoa
(*La Dépêche d'Indochine*, 8 février 1934)

La disparition d'une personnalité chinoise aussi importante que celle de M. Chanh, plus connu sous le nom de Hui Bon-Hoa, ne pouvait passer inaperçue et les obsèques qui lui ont été faites ce matin ont bien montré quelle place le défunt occupait à Saïgon et qu'il devait aussi bien aux grandes affaires qu'il dirigeait qu'à l'humanité et à la philanthropie dont il faisait preuve. Cochinchinois de naissance et de cœur, ce n'est donc pas seulement un grand négociant que sa famille et ses amis ont conduit à sa dernière demeure, mais aussi un grand homme de bien,

Travailleur acharné, M. Hui-Bon-Hoa se reposait de son labeur dans la vie de famille. Sa famille était très nombreuse, comptant une soixantaine de membres, et vivait dans le calme et l'union, rue d'Alsace-Lorraine, dans une somptueuse villa.

M. Hui-Bon Hoa s'est éteint le 28 janvier dernier, chez lui, après une longue et douloureuse maladie. Il laisse vingt enfants, dont 8 filles et 12 garçons, tous déjà âgés.

Sa fille aînée, mariée et partie récemment en Chine, n'a pu revenir à temps pour accompagner son père à sa dernière demeure.

C'est M. Tang Phien qui prendra la succession du défunt dans la direction des affaires de la famille, aidé de MM. Lucien, Luce, Sam et Nam.

Plus de 500 bannières ont été offertes à la famille et, placées en tête du cortège, elles vont donner à celui-ci une longueur imposante.

Déjà ce matin à 7 h., les abords de la rue Marchaisse et de la rue Alsace-Lorraine sont obstrués, car de nombreux curieux annamites et chinois se sont massés pour assister aux obsèques.

L'itinéraire suivi est le suivant : rue Alsace-Lorraine, rue d'Ayot, rue Marchaisse, quai de Belgique, boulevard Kitchener, bd Gallieni, bd Bonard, rue Mac-Mahon, bd Norodom, rue Blancsubé (1^{re} dislocation), rue Garcerie, rue Mayer, place Maréchal-Joffre, pont de Dakao (2^e dislocation).

De là, le cortège gagnera Giadinh et le Tour d'Inspection pour arriver à la villa Hui-bon Hoa située à 300 mètres du mont-de-piété de Giadinh, C'est là que le corps sera gardé après la cérémonie bouddhiste traditionnelle.

Les dernières volontés du défunt

Avant sa mort, M. Chanh recommanda aux siens de suivre son exemple et leur recommanda particulièrement le travail.

Il demanda également que son corps ne soit pas transporté dans un char mais à dos d'hommes.

Bien entendu, cette volonté a été strictement exécutée.

Le premier cercueil est fait d'un bois d'essence spéciale contenu dans un cercueil de zinc, lui-même contenu dans un cercueil en bois de teck.

Le triple cercueil restera pendant trois mois à la villa de Giadinh pour être enterré ensuite définitivement dans un terrain des environs.

Les obsèques

Comme nous le signalions plus haut, ce matin avant 7 heures, les rues avoisinant la villa Hui-bon-Hoa rue d'Alsace-Lorraine étaient littéralement obstruées.

De nombreux photographes se tenaient prêts à prendre des vues malgré le temps gris de ce matin.

M. Alliès descendit même de Pnom-penh pour prendre un film de ces obsèques, film que nous verrons sans doute prochainement dans un cinéma de la ville et qui montrera aux Saïgonnais le caractère grandiose de ces obsèques.

Parmi l'assistance, nous avons remarqué :

MM. Cuny, directeur de la maison Ogliastro ; Vittori ; Massari, Mathieu ; Antona ; Champanhet, vice-président de la chambre de commerce ; Lacaze, président de la chambre de commerce ; Tja-Mah-Yen ; J. Luciani ; le commandant Salles ; Cosme Nguyen-van Tai, directeur de l'Imprimerie Nguyen-van-Viet ; Francou ; Burdin ; le Dr Massari ; Maestracci ; Ballous ; Marcelli ; Gazano ; Illif, de la maison Brossard et Mopin ; Leservoisier ; le Dr. Motais et de Lachevrotière.

Messieurs,

Principal fondateur de cette société dont il prenait, dès le début, une part prépondérante dans la conduite des affaires, il ne cessa dès lors de lui consacrer son activité, prodiguer ses conseils, et mettre à son service une forte expérience acquise, au cours de longues années, d'un labeur opiniâtre

M. Hui Bon Hoa Tang Chanh, éminemment averti des gens et des choses, surveillait attentivement avec un soin jaloux le développement de notre société. Grâce à son heureuse impulsion, la société ne tarda pas à donner d'excellents résultats encore bien insignifiants, en regard des magnifique promesses qu'elle contient à l'état latent.

Relativement jeune, notre regretté président pouvait espérer voir le plein épanouissement du fruit de son œuvre, qui eût été la légitime récompense de ses efforts. Mais, le destin impitoyable en avait décidé autrement et, un jour, le mal sournois fit brusquement son apparition et terrassant l'homme de bien dont nous déplorons la perte.

M. Hui Bon Hoa Tang Chanh succombait le 28 janvier 1934 — jour à jamais néfaste pour nous — laissant un sein de notre société un grand vide.

Ses hautes qualités morales, sa clairvoyante perspicacité, sa bienveillance qu'il témoignait à tous grands et petits, vous expliquent que son deuil est ressenti vivement par ses collègues et collaborateurs qui l'entouraient de leur affectueux dévouement.

En notre nom, comme au vôtre, nous apportons à la mémoire de notre regretté et cher président, l'hommage ému de notre profonde reconnaissance.

Après avoir exposé l'activité de la société au cours de l'exercice 1933, il a été donné lecture du bilan :

Bilan au 31 décembre 1933 (en \$)

| ACTIF | |
|--------------------------------|---------------------|
| Valeurs immobilisées : | |
| Immeubles | 329.325.50 |
| Const. et Reconst | 1.603.114 14 |
| Mobilier | 7.573.43 |
| Valeurs engagées : | |
| Avance taxe revenu | 2.825 48 |
| Sté Brossard Mopin | 18.213 48 |
| Chantiers | 5.124.69 |
| Valeurs disponibles : | |
| Caisse. | 2.186.24 |
| Excédent du passif sur l'actif | |
| Pertes et profits : | |
| Perte de l'ex. courant | 78.856 73 |
| | <u>5.347.219 69</u> |
| PASSIF | |

| | |
|----------------------------|---------------------|
| Passif net | |
| Passif réel : | |
| Cpt courant Hui-tang-Chanh | 879.719 50 |
| Cpt courant Hui-tang-Phien | 550.865 00 |
| Passif fictif : | |
| Capital | 3.000.000 00 |
| Réserve légale | 80.037.46 |
| Réserve de prévoyance | 159.895.42 |
| Réserve spéciale | 676.702.31 |
| | <u>5.347.219 69</u> |

Société Immobilière Hui-Bon-Hoa
Bilan arrêté au 31 décembre 1935
présenté à l'A. G. O. du 30 mars 1936
(*L'Information d'Indochine, économique et financières*, 30 mai 1936)

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1935 (en \$)

| ACTIF | |
|--|---------------------|
| Immeubles | 4.021.993 50 |
| Constructions et reconstructions | 1.002.867 39 |
| Mobilier | 5.781 39 |
| Avance taxe sur revenu | 2.825 48 |
| Société Brossard Mopin, entrepreneur | 1.792 46 |
| Chantiers | 778 90 |
| Créance Khuu-Hoa | 60.000 00 |
| Banque France-Chinoise, compte courant | 2.520 55 |
| Caisse | 1.592 47 |
| Perte et profits, pertes de l'exercice courant | 74.155 79 |
| | <u>5.774.307 93</u> |
| PASSIF | |
| Compte courant Hui-Bon-Hoa Tang Phie | 431.321 00 |
| Compte courant Hui-Bon-Hoi Khien Sam | 326.311 80 |
| Compte courant Hui-B in-Hoa Khienchion Lucien | 328.062 09 |
| Compte courant Hui-Bon-Hoa Khien Hong Luce | 315.847 33 |
| Compte courant Hui-Bon Hoa Khien Nam | 414.576 67 |

| | |
|--|---------------------|
| Compte courant Hui-Bon-Hoa Khien Diem Roland | 166.724 18 |
| Retenue de Garantie Société Brossard Mopin | 1.386 95 |
| Capital | 3.000.000 00 |
| Réserve légale | 80.037 46 |
| Réserve de prévoyance | 159.895 42 |
| Réserve spéciale | 550.145 98 |
| | <u>5.774.307 93</u> |

COMPTE PERTES ET PROFITS

| DÉBIT | |
|--------------------------------|-------------------|
| Frais généraux | 243.155 17 |
| Frais acquisition immeubles | 38.864 23 |
| Intérêts comptes courants | 74.564 21 |
| Amort. constr. et reconstruct. | 55.271 28 |
| Amortissement mobilier | 5.781 39 |
| Pertes sur loyers | 16.940 68 |
| | <u>434.576 96</u> |
| CRÉDIT | |
| Loyers | 360.373 79 |
| Intérêts comptes courants | 47 38 |
| Solde débiteur | 74.155 79 |
| | <u>434.576 96</u> |

Étude de M^e Albert DETAY, notaire à Saïgon
15, rue Tabert
Société Immobilière Hui-Bon-Hoa
Société anonyme au capital de 7.176.000 piastres
dont le siège est à Saïgon, 97, rue d'Alsace-Lorraine
(*L'Information d'Indochine, économique et financières*, 2 juillet 1938)

(Voir l'insertion légale relative à l'augmentation de capital de cette société dans *La Dépêche d'I.C.* du 29 juin 1938).

SAIGON
Inauguration de la piscine Neptuna
(*Le Nouvelliste d'Indochine*, 4 décembre 1938)

On a inauguré mercredi la nouvelle piscine que M. Feuillet a fait construire avec l'aide de MM. Hui-bon-Hoa, en pleine rue Catinat, c'est-à-dire derrière les immeubles n° 67-69

C'est une initiative peu ordinaire dont il convient de féliciter l'animateur de la natation en Cochinchine.

La piscine Neptuna est un bassin qui a 20 mètres sur 9 mètres, si notre mémoire est fidèle, et c'est bien suffisant pour y faire d'agréables trempettes, des plongeurs et aussi des compétitions. Toutefois, il y manquera 6 mètres pour que les temps des épreuves puissent être homologués.

M. le gouverneur Rivoal, qui s'intéresse beaucoup au développement de la natation, a présidé la cérémonie d'inauguration. Il a constaté le cadre charmant, les jolies cabines, la clarté de l'eau, les aménagements divers et assisté aux premiers ébats nautiques où figurèrent les as de la natation, dont Colette Etienbled est la vedette, puis Truoc, champion de vitesse, Huchet ¹, Loesch, Costa et d'autres encore.

Toutes nos félicitations à M. L. Feuillet, organisateur tenace et réalisateur remarquable.

Nouvelle polyclinique de Saïgon (*Le Nouvelliste d'Indochine*, 26 mars 1939)

La nouvelle polyclinique de Saïgon, dont la construction a été décidée en 1935 par M. le gouverneur Pagès, est en voie d'achèvement et constitue une belle réalisation qui fait honneur à l'œuvre française en ce pays. [...]

La première tranche, d'où est sorti le pavillon de droite, était due à la libéralité de M. Hui-bon-Hoa qui a fait don d'environ 38.000 piastres et, aussi, à un apport de l'A.M.A.S. ² de 8 à 10.000 piastres. Elle a été mise en service depuis 1937. [...]

L'ensemble portera le nom du premier fondateur de la polyclinique, le Docteur Dejean de la Bâtie, le pavillon de droite sera dénommé pavillon Hui-bon-Hoa, l'autre : pavillon Dr Montel. [...]

Un don généreux (*L'Écho annamite*, 13 septembre 1939)

M. Hui-bon-Hoa Tang Phien vient d'adresser au Gouverneur de la Cochinchine un chèque de cinq mille piastres (5.000 \$ 00) destinées à des envois de lainages aux combattants du Front.

Vols de bijoux (*L'Écho annamite*, 15 novembre 1939)

La voleuse chinoise Liêu-dai-Ngôn, âgée de quatorze ans seulement, n'attendait pas le nombre des années pour réaliser un vrai coup de maître — ou de maîtresse ? — au préjudice de son maître, M. Huy-Bôn-Hoà, dont elle était l'humble servante.

¹ L'un des fils de Camille Huchet, d'[Indochine import](#).

² Associations d'aide mutuelle et d'assistance sociale de Cochinchine

Elle avait, en effet, enlevé un coffret en bois contenant deux cents piastres et des bijoux d'une valeur totale de quinze mille piastres : une vraie fortune !

Mais le bien mal acquis ne lui profita point, car la police le lui saisit, au cours d'une perquisition domiciliaire.

Il est vrai que des deux cents piastres disparues, on n'en retrouva que trente-six, quoique la boyesse indélicate déclarât n'avoir dépensé que cinq piastres de cette somme plus que ronde pour elle.

Toutefois, les quinze mille piastres de bijoux étaient demeurées intactes.

Liêu-dai-Ngôn aura six longs mois à réfléchir sur les fâcheuses conséquences de son acte, car elle ne sortira du 69 de la rue La-Grandière que dans un semestre.

Assistance Franco-Indochinoise aux victimes de la guerre
Comité local

5^e liste de souscriptions en faveur du Secours d'Hiver. Versements reçus du 2 janvier
1941 (suite) au 30 janvier

COMITÉ LOCAL

(*L'Écho annamite*, 3 février 1941)

Famille Hui bon Hoa 5.000 \$ 00

Décès

(*L'Écho annamite*, 22 juin 1942)

Nous apprenons avec peine les décès de Mme Lucien Hui-Bon-Hoa, morte à Dalat, le vingt juin 1942.

Troisième liste de souscription en faveur des
Œuvres des sœurs de Saint-Vincent-de-Paul à Dalat
(*L'Écho annamite*, 7 octobre 1942)

... M. Hui Bon Hoa* 2.000 p. ...

Secours National
Quinzaine 1942 (novembre)
Souscriptions (1^{re} liste)
(*L'Écho annamite*, 30 octobre 1942)

Monsieur Hui bon Hoa 15.000 00

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE HUI-BON-HOA
Société anonyme fondée en 1925
(*Bulletin économique de l'Indochine*, 1943, fascicule 4, p. 568)

Objet : l'achat, la vente et l'échange des immeubles situés en Indochine ou dans tous pays de l'Asie ; l'édification de toutes constructions, soit à usage d'habitation particulière, soit à usage commercial et industriel ; l'exploitation de tous immeubles par location verbale ou par bail, avec ou sans promesse de vente, et leur mise en valeur par tous travaux de viabilité et autres ; les prêts sur hypothèques.

Siège social : 97, rue d'Alsace-Lorraine, Saïgon.

Capital social : 7.176.000 \$, divisé en 14.352 actions de 500 \$.

À l'origine, 3.000.000 \$ en 300 actions de 10.000 \$ dont 277 actions d'apports.

Porté en 1938 à 7.176.000 \$ en 14.352 actions de 500 \$ dont 13.892 actions d'apports et 460 de numéraire (réduction de la valeur nominale des actions anciennes de 10.000 \$ à 500 \$ et création de 8.352 actions nouvelles d'apports de 500 \$).

Parts bénéficiaires : néant.

Conseil d'administration : MM. Tang-Phien HUI-BON-HOA, président ; KhienChion Lucien HUI-BON-HOA, administrateur-délégué ; Khien-Hong Luce HUIBON-HOA, Khien-Sam HUI-BON-HOA, Khien-Nam HUI-BON-HOA, administrateurs.

Année sociale : du 1^{er} janvier au 31 décembre.

Assemblée générale : dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 10 % pour la constitution d'un fonds de prévoyance d'amortissement et d'assurance, 6 % de premier dividende aux actions ; sur le surplus : 15 % au conseil d'administration, 85 % aux actions, sauf prélèvement pour amortissements supplémentaires, fonds de réserve extraordinaire ou report à nouveau.

Inscription à la cote : pas de marché.

La maison familiale des Hui Bon Hoa à Saïgon
transformée en musée des Arts décoratifs
par Eddie Hui Bon Hoa
(1^{er} août 2006)

<http://shiromi.com/blog/2006/08/11/sud-lointain-saigon-12/>
Résumé

Tout de suite à côté du marché, on trouve notre maison familiale de trois étages, arrangée autour d'une cour intérieure qui a été transformée en Musée des Beaux Arts après que ma famille a fui le pays en avril 1975. C'est peut-être ce qui pouvait lui arriver de mieux, puisqu'on peut toujours y entrer et la visiter, et, au moins, l'État en prend soin. Il est interdit de prendre de photos à l'intérieur, mais avec un peu d'astuce et d'espièglerie, et surtout un passeport au nom de Hui-Bon-Hoa, dont les initiales sont inscrites sur la grille d'entrée ainsi qu'au-dessus de l'entrée principale, on peut arriver à convaincre la gardienne qu'on est plus intéressé par la maison que par les objets qui y sont exposés.

Le troisième étage appartenait à ma famille directe. En sortant de l'ascenseur, on tombe sur la pièce centrale, qui abritait l'autel des ancêtres. [...]

Les différents meubles exposés appartenait à notre famille (autrefois gardés dans une autre partie de l'édifice) et les inscriptions sur les murs ont été rédigées par mon arrière-grand-père, d'où la très forte influence chinoise de ces pièces.



Vue générale sur les pièces en face de l'ascenseur (salle à manger, autel des ancêtres, salon). Le tableau avec les inscriptions en chinois a été écrit par mon arrière-grand-père

Hui bon hoa

<http://www.opusmang.com/vietnam/index.php?topic=71.0>

Il s'offre une résidence Art Nouveau à 99 fenêtres, en plein cœur de la ville, bâtie sur l'emplacement de sa première boutique de prêteur sur gages.

